

<http://philosophie.ac-creteil.fr/spip.php?article1372>



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Le mot « monstre » et ses étymologies. Fortunio Liceti

- LA CLASSE

- Continuité pédagogique : exercices philosophie, HLP
- Continuité pédagogique Sujets HLP 1res
- Les représentations du monde - Découverte du monde et pluralité des cultures - Les monstres

Date de mise en ligne : vendredi 25 mars 2022

Copyright © Ressources et exercices philosophiques de l'académie de Créteil -

Tous droits réservés

Histoire de la médecine

Le mot « monstre » et ses étymologies

Que les monstres soient montrés et qu'ils aient suscité, à la Renaissance et à l'âge classique, la publication d'ouvrages illustrés et d'affiches, est conforme à l'étymologie du mot « monstre ».

En effet, à la Renaissance et au dix-septième siècle, on rappelle que le mot « monstre » vient du verbe latin monstrare, qui veut dire montrer

Fortunio Liceti soutient que la dénomination des monstres vient de ce que « *leur nouveauté et leur énormité les faisant considérer avec autant d'admiration que de surprise et d'étonnement, chacun se les monstre réciproquement* » (« quoque unicuique alteri monstrantur »)

Fils d'un médecin pratiquant son art à Gênes, Fortunio suit de brillantes études et est reçu docteur en médecine et en philosophie en 1600. Après avoir enseigné la logique à Pise de 1600 à 1609, il est nommé professeur titulaire de la première chaire extraordinaire de philosophie à Padoue de 1609 à 1622, puis de la deuxième chaire ordinaire de 1622 à 1631. Refusé à la première chaire ordinaire de philosophie en 1631, il part enseigner à l'université de Bologne pendant sept ans, avant d'obtenir, en 1645, la chaire d'enseignement de la médecine théorique à Padoue, qu'il occupe jusqu'à sa mort. Bénéficiant d'un grand prestige à Padoue où il enseigne la philosophie pendant vingt-huit années, puis la médecine pendant douze ans, Fortunio Liceti est influencé par la philosophie d'Aristote.

Son aristotélisme, dégagé de la scolastique, est présent d'une part, dans ses ouvrages philosophiques, *Quaestiones Peripateticae in universam Aristotelis philosophiam*, et *De pietate Aristotelis erga Deum et hominem*, où il s'emploie à le concilier avec les enseignements de la religion chrétienne, ainsi que d'autre part, dans la théorie des causes et de la génération exprimée dans son traité sur les causes, la nature et les différences entre les monstres, d'abord publié à Padoue en 1616 sans gravures, puis édité avec des planches en 1634, réédité à Amsterdam en 1665 et traduit en français en 1708.

Amboise Paré

[http://philosophie.ac-creteil.fr/index.php?action=image_responsive&img=sites/philosophie.ac-creteil.fr/IMG/jpg/7/0/d/ambroise_pare-1.jpg&taille=160&1648219979]

Une des plus importantes caractéristiques du discours et de l'iconographie sur les monstres à la Renaissance réside en effet dans la multiplicité des sources qui traitent des « monstres » et dans la diversité des voix qui interviennent pour évoquer leur apparition. Les monstres ne sont que progressivement devenus l'objet spécifique de l'étude des médecins. Le manque d'observation directe n'empêche pas les médecins et chirurgiens de traiter des monstres et d'en donner des illustrations, souvent reprises d'autres ouvrages. Il est vrai que les monstres sont « rares » et qu'« ordinairement (ils) ne vivent guère », comme l'écrit Ambroise Paré. Il semble donc possible aux médecins et chirurgiens de puiser des informations à leur sujet chez les poètes, aussi bien que dans des ouvrages de théologiens, de cosmographes, d'historiographes et de philologues.

[http://philosophie.ac-creteil.fr/index.php?action=image_responsive&img=sites/philosophie.ac-creteil.fr/IMG/jpg/f/7/e/a_pare-2.jpg&taille=160&1648219984]

C'est ce que fait Paré en se référant à l'ouvrage du philologue italien Coelius Rhodiginus, *Lectionum Antiquarum*, (Venise, 1516, Bâle, 1542), puis à Lycosthenes, surnom grec d'un érudit allemand, auteur d'une *Chronique* en latin (Bâle, 1557) pour présenter la fille à deux têtes, sans indiquer ni la date ni le lieu de sa naissance